



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents excusés : 2

OBJET :

COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du lundi 15
décembre 2025

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du lundi 15 décembre 2025

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Julie FISCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absents excusés : Jean-Marie DROMARD, Sandrine FOUCHER (Procuration Pascal COURTOIS)

Secrétaire : Christophe MATHIEU

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 25/11/2025.

Monsieur le Maire informe les conseillers, qu'une délibération a été rajoutée par rapport à l'ordre du jour. Elle concerne le recrutement d'un vacataire pour la saison hivernale lorsque le surcroît de travail lors du déneigement oblige l'employé municipal à effectuer des horaires de travail supérieurs à ceux autorisés par la législation en vigueur.

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour la vente de la parcelle impasse des Gentianes

Le conseil délibère pour la vente de la parcelle AB 214 d'une surface de 613 m² située impasse des Gentianes. Lors du conseil du 25 novembre, les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord pour vendre la parcelle au prix de 40 € le m² et attendaient le plan de division de la parcelle mère pour prendre la délibération concernant cette vente.

Le conseil municipal, accepte de vendre la parcelle AB124 pour un montant total de 24 520 €

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère pour l'adhésion à la plateforme de dématérialisation proposée par le Centre de Gestion de l'Ain : prestataire DOCAPOST FAST

Le conseil délibère pour le renouvellement de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation relatifs aux actes administratifs (ACTES), aux flux financiers (HELIOS), au parapheur électronique gérée par la société Docapost avec le centre de gestion de l'Ain pour une durée de 4 ans (2026-2029).

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

c. Le conseil délibère pour le recrutement d'un vacataire pour la saison hivernale

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de recruter un vacataire pour la saison hivernale lorsque le surcroît de travail lors du déneigement oblige l'employé municipal à effectuer des horaires de travail supérieurs à ceux autorisés par la législation en vigueur.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, accepte le recrutement d'un vacataire du 1^{er} janvier 2026 au 31 mars 2026.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demandes d'urbanisme

- DIA00103525H0005 déposée par l'office notarial BERNARD Andrée
- DP00103525H0020 déposée par TotalEnergiesRenouvelablesFrance
- DP00103525H0021 déposée par SEMCODA

3. Courriers et mails reçus

a) Devis : ménage de la mairie

Après discussion, le conseil décide de prendre comme prestataire de service pour le ménage de la mairie la société Perfect Cleaning 01.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents excusés : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du lundi 15
décembre 2025**

Fin de la séance à 21h15

Fait à Belleydoux, le 22 décembre 2025



Le Maire, Pascal COURTOIS

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

b) SDIS : redevance Antares (équipement de radiocommunication) et contribution raccordement au niveau départemental d'alarme (RDA)

Les contributions sont en hausses par rapport aux années précédentes :

Redevance ANTARES : 408,16 € (2025) ; 403,72 € (2024) ; 388,68 € (2023) ; 365,53 € (2022) ;

Contribution ANTARES : 855,11 € (2025) ; 845,81 € (2024) ; 814,30 € (2023) ; 765,82 € (2022)

Soit une augmentation de +11,66 % sur 4 ans

c) Courrier INSEE : populations légales

La population INSEE (populations de référence au 1er janvier 2023 en vigueur à compter du 1er janvier 2026 s'élève à 314 habitants.

4. Divers

a) ONF : proposition de vente de résineux en bloc parcelle 51 à la suite de l'annulation d'une vente

Depuis la date de la première vente annulée, les bois ont dépéri, une vente amiable a donc été proposée à la scierie FRANCOIS par l'ONF. Prix proposé 13400 € HT. Acceptation du conseil.

b) Projet éolien : informations le long des chemins et dans les boîtes aux lettres

Des flyers d'opposants à l'étude concernant l'étude d'un projet éolien ont été distribués dans les boîtes aux lettres du village.

Plusieurs personnes nous ont posé des questions sur l'emplacement et le nombre d'éoliennes prévues à la suite des indications lues sur ces flyers.

A l'heure actuelle, nous ne possédons pas ces informations ; le projet étant en phase d'étude de faisabilité. Seule nouvelle information reçue en mairie le 09/12/25 : une déclaration préalable a été déposée en mairie par le porteur de projet, déclaration envoyée à l'instruction et concernant la pose d'un mât de mesure.

c) Vœux 2026 : le vendredi 16 janvier à 19h00

La cérémonie des vœux 2026 aura lieu le vendredi 16 janvier 2026 à 19h00 en mairie.

5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mardi 27 janvier 2026 à 19h45.

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 26 décembre 2025 et le vendredi 2 janvier 2026.

Nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS